

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 14 juin 2021

## Appel à projets Quartiers d'Été 2021

Le plan "Quartiers d'été 2021" a pour ambition de faire de la prochaine période estivale, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires.

Il repose sur trois grandes orientations nationales:

- un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
- un temps de préparation et d'accompagnement à l'après-covid ;
- un temps de rencontres et de renforcement du lien social;

## et six grands axes:

- développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi ;
- favoriser le dispositif "vacances apprenantes";
- renforcer la présence des services publics et des professionnels de terrain ;
- conforter et / ou recréer des relations de confiance entre la population et les forces de sécurité ;
- · valoriser les actions de solidarité;
- renforcer la culture et le sport dans les quartiers.

Les actions doivent s'adresser en priorité aux jeunes de moins de 25 ans des quartiers prioritaires mais peuvent également bénéficier à un public jeune résidant autour de ces quartiers dans un objectif de mixité géographique. Une action intergénérationnelle plaçant les jeunes au cœur du projet est également éligible.

Ces actions peuvent être portées par des collectivités locales ou des associations.

Une attention particulière sera portée aux projets proposant notamment :

- des rencontres et activités inter-quartiers afin de prévenir des phénomènes de rixes qui ont tout particulièrement marqué les derniers mois ;
- des activités aussi en soirée et les week-ends afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des Quartiers d'été mais aussi d'animer l'espace public durant ces périodes;
- des activités mixtes et intergénérationnelles mais aussi dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles qui sont souvent moins bénéficiaires des activités proposées.

Les grandes orientations du dispositif Quartiers d'été sont détaillées dans l'appel à projets et son annexe consultables via ce lien :

https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Appel-a-projets-Quartiers-d-Ete-2021

La date limite de dépôt des dossiers dans le logiciel DAUPHIN a été fixée au **28 juin 2021**. Les actions financées pourront être mises en œuvre dès le mois de juillet après sélection des projets retenus et concerneront tout ou partie de la période estivale.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10 04 92 36 73 16

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr